



# 1-Recherche et analyse d'informations



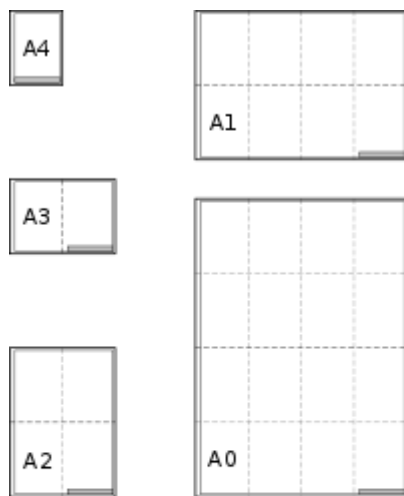
## 02. Documents Normatifs.

**Rappel de la définition d'une norme** : c'est un document, établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques pour des activités ou leurs résultats, garantissant un degré optimal d'ordre dans un contexte donné.

L'organisme reconnu dont il est question dans cette définition, pour la France est AFNOR.

Une norme homologuée par AFNOR porte en tête de sa désignation les deux lettres NF. Ce préfixe NF est spécifique à une norme homologuée : Exemple 1 : NF A 04-160

### Formats normalisés



Format	Dimensions
A 4	210x297 (mm)
A 3	420x297 (mm)
A 2	420x594 (mm) = 0,25 m <sup>2</sup>
A 1	840x594 (mm) = 0,5 m <sup>2</sup>
A 0	840x1188 (mm) = 1 m <sup>2</sup>

